

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2016-212
Direction de l'urbanisme
Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti
Objet : Renouvellement des mandats de membres du comité consultatif d'urbanisme
Date : 20 septembre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Renouvellement de membres non élus

Le 19 octobre 2015, le conseil de la Ville nommait les membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville par le biais de la résolution CV-2015-10-00.

Le règlement RV-2015-14-74 constituant un comité consultatif prévoit l'alternance de l'échéance des mandats aux années. Ainsi, trois membres non élus verront leur mandat actuel prendre fin le 28 octobre 2016 et les trois autres membres le 28 octobre 2017.

Les trois membres dont l'échéance est prévue le 28 octobre 2016, M. Jean Desautels, Mme Christine Marion et Mme Esther Poiré, sont éligibles à un renouvellement pour une période de deux ans.

Après avoir sondé leur intérêt à renouveler leur mandat, les trois membres se sont dit intéressés à poursuivre leurs activités au sein du comité consultatif d'urbanisme. Pour ce faire, une résolution du conseil de la Ville doit être adoptée avant la fin de leur mandat.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

N/A

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

N/A

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____



Date : 20/09/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Le mandat des membres prendra fin le 28 octobre 2016. Il faut donc procéder au renouvellement avant l'échéance, soit lors de la séance du conseil de la Ville du 11 ou du 24 octobre 2016.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de renouveler les mandats de M. Jean Desautels, Mme Christine Marion et Mme Esther Poiré à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 28 octobre 2016.

Liste des pièces jointes : N/A

Préparé par : Isabelle Roy		Titre d'emploi : conseillère en patrimoine	
			
Recommandé par :			
Helene Jomphe chef de service CUMB			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :			
Signature de la Direction :		Date : 2016/09/21	
			

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2016/09/28